

# Les ateliers de l'éthique

## The Ethics Forum

VOLUME 5 NUMÉRO 2  
Automne/Fall 2010

LA REVUE DU CREUM



CENTRE DE RECHERCHE EN ÉTHIQUE  
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

UNE REVUE MULTI-  
DISCIPLINAIRE SUR LES  
ENJEUX NORMATIFS DES  
POLITIQUES PUBLIQUES ET  
DES PRATIQUES SOCIALES.

2

VOLUME 5 NUMÉRO 2  
AUTOMNE/FALL 2010

A MULTIDISCIPLINARY  
JOURNAL ON THE  
NORMATIVE CHALLENGES  
OF PUBLIC POLICIES  
AND SOCIAL PRACTICES.

ISSN 1718-9977

**COMITÉ ÉDITORIAL/EDITORIAL COMMITTEE**

Rédacteur en chef/Editor: Daniel Marc Weinstock, CRÉUM

Coordonnateur de rédaction/Administrative Editor: Martin Blanchard, CRÉUM (martin.blanchard@umontreal.ca)

**COMITÉ EXÉCUTIF DE RÉDACTEURS / EXECUTIVE EDITORS**

Éthique fondamentale : Christine Tappolet, CRÉUM

Éthique et politique : Daniel Marc Weinstock, CRÉUM

Éthique et santé : Bryn Williams-Jones, CRÉUM

Éthique et économie : Peter Dietsch, CRÉUM

**COMITÉ D'EXPERTS / BOARD OF REFEREES:**

Charles Blattberg, CRÉUM

Rabah Bousbaci, CRÉUM

Ryoa Chung, CRÉUM

Francis Dupuis-Déri, Université du Québec à Montréal

Geneviève Fuji Johnson, Université Simon Fraser

Axel Gosseries, Université de Louvain-la-Neuve

Béatrice Godard, CRÉUM

Joseph Heath, Université de Toronto

Julie Lavigne, Université du Québec à Montréal

Bruce Maxwell, UQTR

Robert Leckey, Université McGill

Christian Nadeau, CRÉUM

Wayne Norman, Université Duke

Ruwen Ogien, CNRS

Hervé Pourtois, UCL Louvain

Bernard Reber, CNRS

Jurgen De Wispelaere, U. Autonoma de Madrid

**NOTE AUX AUTEURS**

Un article doit compter de 10 à 20 pages environ, simple interligne (Times New Roman 12). Les notes doivent être placées en fin de texte. L'article doit inclure un résumé d'au plus 200 mots en français et en anglais. Les articles seront évalués de manière anonyme par deux pairs du comité éditorial.

Les consignes aux auteurs se retrouvent sur le site de la revue ([www.creum.umontreal.ca/ateliers](http://www.creum.umontreal.ca/ateliers)). Tout article ne s'y conformant pas sera automatiquement refusé.

**GUIDELINES FOR AUTHORS**

Papers should be between 10 and 20 pages, single spaced (Times New Roman 12). Notes should be placed at the end of the text. An abstract in English and French of no more than 200 words must be inserted at the beginning of the text. Articles are anonymously peer-reviewed by members of the editorial committee.

Instructions to authors are available on the journal website ([www.creum.umontreal.ca/ateliers](http://www.creum.umontreal.ca/ateliers)). Papers not following these will be automatically rejected.



Vous êtes libres de reproduire, distribuer et communiquer les textes de cette revue au public selon les conditions suivantes :

- Vous devez citer le nom de l'auteur et de la revue
- Vous ne pouvez pas utiliser les textes à des fins commerciales
- Vous ne pouvez pas modifier, transformer ou adapter les textes

Pour tous les détails, veuillez vous référer à l'adresse suivante :  
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.5/legalcode>

You are free to copy and distribute all texts of this journal under the following conditions:

- You must cite the author of the text and the name of the journal
- You may not use this work for commercial purposes
- You may not alter, transform, or build upon this work

For all details please refer to the following address:  
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.5/legalcode>

## TABLE DES MATIÈRES

}

VOLUME 5 NUMÉRO 2  
AUTOMNE/FALL 2010

## TABLE OF CONTENTS

4-22	L'ANTINOMIE DE L'ACTION: WEIL ET CAMUS .....	Laurent de Briey
23-35	UNCOMFORTABLE COMPARISONS: THE CANADIAN TRUTH AND RECONCILIATION COMMISSION IN INTERNATIONAL CONTEXT .....	Matt James
36-48	THE ETHICS OF RECONCILING: LEARNING FROM CANADA'S TRUTH AND RECONCILIATION COMMISSION .....	Emily Snyder
<b>DOSSIER: DESIGN ET AMÉNAGEMENT : QUELQUES ENJEUX ÉTHIQUES</b>		
49-51	INTRODUCTION .....	Juan Torres, Rabah Bousbaci et Anne Marchand
52-60	INVENTER DES ESPACES D'(IM)POSSIBILITÉS DANS LES PROFESSIONS D'URBANISME ET DE DESIGN .....	John Forester
61-65	JOHN FORESTER: OBSERVATEUR D'ÉPISODES DRAMATIQUES DE LA PLANIFICATION URBAINE .....	Jacques Fiset
66-75	SAVOIRS EXPERTS ET IDIOME QUOTIDIEN. BIENS ET VERTUS DE LA CONCEPTION PARTICIPATIVE DES VELOS DE QUARTIERS A TROIS-RIVIERES .....	Philippe Gauthier
76-89	LA GOUVERNANCE DES PROJETS D'ARCHITECTURE : UNE TYPOLOGIE DE LA MULTI-ORGANISATION TEMPORAIRE .....	Gonzalo Lizarralde et Manel Djemel
90-100	CONSOMMATION RESPONSABLE ET PERCEPTION DE PRODUITS: AU-DELÀ DE L'ENVIRONNEMENT .....	Anne Marchand
101-116	SERMONS IN STONES. ARGUMENT AND ARTEFACT FOR SUSTAINABILITY .....	Stuart Walker
117-125	L'APPROCHE PHÉNOMÉNOLOGIQUE EN URBANISME : LA RECHERCHE D'UNE MEILLEURE PRATIQUE, LA PRATIQUE D'UNE MEILLEURE RECHERCHE .....	Juan Torres et Sandra Breux
126-143	S'EXERCER À L'EMPATHIE : UNE EXPÉRIENCE PÉDAGOGIQUE EN DESIGN D'INTÉRIEUR .....	Rabah Bousbaci

## INTRODUCTION

### DOSSIER « DESIGN ET AMÉNAGEMENT : QUELQUES ENJEUX ÉTHIQUES »

DIRIGÉ PAR

JUAN TORRES, RABAH BOUSBACI  
ET ANNE MARCHAND  
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Dans le langage commun, *aménagement* et *design* sont deux termes recouvrant des acceptions visiblement différentes, mais il n'en demeure pas moins que leur rapprochement puisse être possible à deux égards au moins : d'abord, en ce qui concerne leurs objets d'intervention ; puis, par rapport à leur intention commune d'améliorer les conditions de vie des personnes.

Apparu au 14<sup>e</sup> siècle dans la langue française, le mot « aménagement » trouve sa racine étymologique dans la famille des mots latins *manere* et *mansus* (demeurer, séjourner)<sup>1</sup>. Dans le même registre que les mots agencement, arrangement, disposition, distribution ou organisation, le terme aménagement, tout comme celui de design, ont été utilisés depuis le 17<sup>e</sup> siècle pour indiquer une action, une certaine manière de disposer les choses. Dans les mots design et aménagement, on retrouve donc l'idée d'une réflexion et d'une intervention appliquées à des objets et milieux divers qui constituent notre univers sensible, c'est-à-dire « [...] les produits et les services de notre environnement construit, de notre cadre de vie privé et public quotidien, de notre culture matérielle »<sup>2</sup>. C'est dans cet esprit que la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal regroupe sous le même toit cinq perspectives d'intervention différentes, à savoir le design industriel, le design d'intérieur, l'architecture, l'architecture de paysage et l'urbanisme. Ces disciplines de l'aménagement sont vouées à la transformation des cadres de vie à des échelles qui vont « [...] de l'objet, au bâtiment, à la ville et à la région »<sup>3</sup>.

Le second rapprochement de fond qui peut être établi entre le design et l'aménagement procède du fait que tous les deux supposent un processus de conception (*a design process*) ayant une visée fondamentale : la visée de la vie bonne. C'est un effort de nature réflexif qui est guidé par le souci de rendre meilleures, aux plans pratique, esthétique, culturel, spirituel et environnemental, les conditions de vie. Le projet d'aménagement ou de design est essentiellement un projet de *bien* : il est motivé par le bien, préoccupé par le bien, guidé par le bien et par tout ce qui peut produire et célébrer la dignité. Cependant, cet idéal du bien est constamment accompagné d'un souci opératoire. C'est en ce sens que Jean-Pierre Boutinet dépeint le projet d'aménagement comme une forme d'anticipation privilégiée de la modernité occidentale : une anticipation opératoire, c'est-à-dire la possibilité de « [...] suspendre momentanément le cours des choses pour

savoir comment ce cours va évoluer, donc pour tenter le cas échéant d'infléchir la suite des événements »<sup>4</sup>. Herbert Simon a, en ce sens, éloquentement résumé ce caractère à la fois idéal et concret qui anime constamment de tels types d'anticipation dans une définition célèbre de ce que désormais le terme design veut dire :

« Everyone designs who devises courses of action aimed at changing existing situations into preferred ones.

The intellectual activity that produces material artifacts is no different fundamentally from the one that prescribes remedies for a sick patient or the one that devises a new sales plan for a company or a social welfare policy for a state.

Design, so construed, is the core of all professional training; it is the principal mark that distinguishes the professions from the sciences.

Schools of engineering, as well as schools of architecture, business, education, law, and medicine, are all centrally concerned with the process of design. »<sup>5</sup>

Sous-jacente à la visée du bien qui caractérise les processus de conception donnant forme à notre environnement construit se trouve donc un défi que l'aménagement et le design partagent avec toutes les pratiques professionnelles : celui de déterminer ce qui est *préférable* ou ce qui *doit être* pour reprendre une autre expression de Simon<sup>6</sup>. Nous l'aurons compris maintenant, la *visée du bien* et le *devoir être* des choses qui animent constamment les pratiques du design et de l'aménagement suscitent nécessairement des questionnements et des réflexions d'ordre éthique. Traditionnellement dans ce registre, les professionnels s'appuient sur des codes de déontologie pour encadrer leurs actions. Au sein des professions de l'aménagement, ces codes sont d'ailleurs très présents et constituent un élément fondateur de leurs systèmes professionnels. Toutefois, la complexité des situations pratiques et l'incertitude inhérente à l'action<sup>7</sup> révèlent de plus en plus les carences, les insuffisances les limites et, même parfois, l'impertinence de ces codes à orienter et encadrer convenablement les interventions des professionnels. En effet, de nouveaux enjeux (sociaux, techniques, économiques, environnementaux, etc.) émergent constamment et, avec eux, la nécessité de repenser l'agir professionnel. C'est dans ce sens que l'éthique constitue une perspective de réflexion tout à fait appropriée et féconde pour mieux comprendre et mieux orienter la pratique et l'enseignement de l'aménagement et du design.

Le présent dossier est né d'un intérêt partagé des membres du *Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal* (CRÉUM) et des professeurs

de la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal d'explorer la portée éthique des savoirs professionnels que ces derniers enseignent et des domaines de recherche sur lesquels ils travaillent. Il s'agit en quelque sorte de s'interroger sur les sujets, les problématiques et les enjeux que l'éthique comme champ singulier de connaissance et de réflexion permet de mettre en évidence en aménagement et en design.

Les articles réunis dans ce dossier constituent donc une exploration de ces questions et, sans être exhaustifs, ils couvrent des domaines du design et de l'aménagement très variés, allant du design industriel (échelle de l'objet) à l'urbanisme (échelle du territoire). Cela dit, au-delà des différences en termes de perspective professionnelle, les articles convergent conceptuellement, en ce sens qu'ils abordent des éléments d'un mode opératoire commun aux pratiques de l'aménagement et du design : la pratique du *projet*. Ainsi, on retrouvera dans ces articles un intérêt particulier pour les acteurs du projet (leurs positionnements, leurs interactions), pour les processus de conception (la manière dont on définit les problèmes d'aménagement et la manière d'y répondre) ou pour les produits conçus (les valeurs qu'ils véhiculent et leur réception par les usagers).

Outre le texte de John Forester, traduit pour la première fois en langue française (voir aussi le résumé de lecture de son dernier livre, élaboré par Jacques Fisette), les articles de ce dossier sont tous originaux et témoignent de cet intérêt grandissant pour l'éthique au sein des facultés professionnelles comme celle de l'aménagement. Nous espérons que leur lecture saura apporter un regard contemporain aux réflexions que l'éthique permet de mener dans le domaine des pratiques, de l'enseignement et de la recherche en aménagement et en design.

## NOTES

- 1 Picoche, Jacqueline, *Dictionnaire étymologique du français*. Paris: Dictionnaires Le Robert, 1997.
- 2 Findeli, Alain « Les perspectives de recherche en design » dans *Mode de Recherche*, no. 1, 2004, p. 8.
- 3 Présentation de la Faculté de l'aménagement, sur le site web <http://www.ame.umontreal.ca/faculte/index.html> (consulté le 14 novembre 2010).
- 4 Boutinet, Jean-Pierre, *Anthropologie du projet*. 7ème éd. Paris: Presses Universitaires de France, 2003, p. 68.
- 5 Simon, Herbert Alexander, *The sciences of the artificial*. 3ème éd. Cambridge, MA: MIT Press, 1996, p. 111.
- 6 « Design [...] is concerned with how things ought to be, with devising artifacts to attain goals. » (Simon 1996, p. 114).
- 7 Voir « écologie de l'action », dans Morin, Edgar, *La méthode 6 : Éthique*. Paris: Éditions du Seuil, 2004, p. 67.